

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 719 / Août 2022

LES ENTREPRISES ULTRAMARINES FACE À LA CRISE SANITAIRE

LA HAUSSE DES COÛTS ET LA GUERRE RUSSE EN UKRAINE REMPLACENT LA CRISE SANITAIRE AU 1^{ER} RANG DES PRÉOCCUPATIONS DES ENTREPRENEURS ULTRAMARINS

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE PAR LES AGENCES DE L'IEDOM ET DE L'IEOM

Interrogés en avril et mai derniers, les chefs d'entreprise ultramarins font part de leurs craintes concernant la hausse de leurs coûts et les effets inflationnistes de la guerre russe en Ukraine. Dans le même temps, les conséquences de la crise sanitaire s'estompent peu à peu, tant en termes d'activité que de recours aux aides publiques.

Les agences de l'IEDOM et de l'IEOM ont mené une enquête auprès d'un millier d'entrepreneurs sur l'activité de leur entreprise au cours du 1^{er} trimestre 2022.

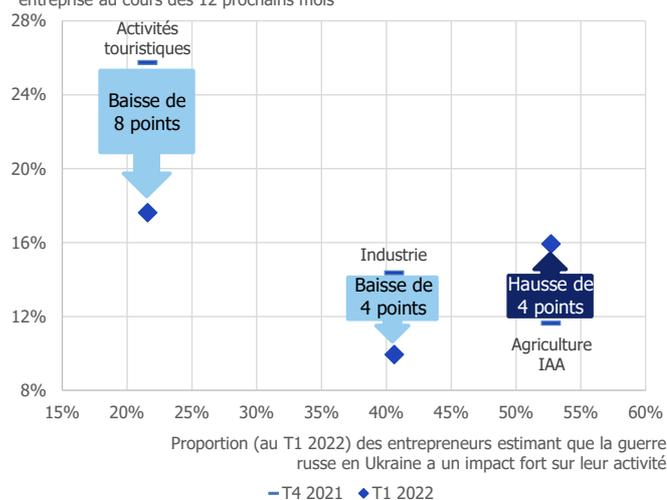
Si la situation reste contrastée par géographie, globalement, en outre-mer, l'activité a quasiment **retrouvé son niveau d'avant crise dans l'ensemble des secteurs, à l'exception de la construction et, surtout, des activités touristiques**. Les mesures d'aides publiques (qu'il s'agisse du chômage partiel ou d'aides financières telles que les prêts garantis par l'État) sont de moins en moins actionnées avec la normalisation des situations des entreprises.

De nouvelles craintes apparaissent cependant, avec les conséquences de la **guerre russe en Ukraine** qui viennent renforcer les hausses de coût subies au cours des derniers trimestres. Les secteurs les plus touchés sont **l'agriculture et l'industrie agroalimentaire** (la Russie et l'Ukraine représentant 30 % des exportations mondiales de céréales). Ceci se traduit par une hausse sensible de la proportion de chefs d'entreprise du secteur craignant une défaillance de leur entreprise au cours des douze prochains mois (cf. graphique 1).

À l'opposé, les entrepreneurs des **activités touristiques** se sentent moins impactés par la guerre russe en Ukraine ; même si le niveau d'activité reste inférieur à celui d'avant crise, la confiance des chefs d'entreprise du secteur semble se renforcer (ce qui se traduit notamment par une baisse de 8 points du pourcentage d'entrepreneurs redoutant une défaillance au cours de l'année à venir).

Graphique 1 : Évolution de la crainte de défaillance des chefs d'entreprise de l'agriculture-IAA, de l'industrie et des activités touristiques en fonction de leur sensibilité à la guerre russe en Ukraine

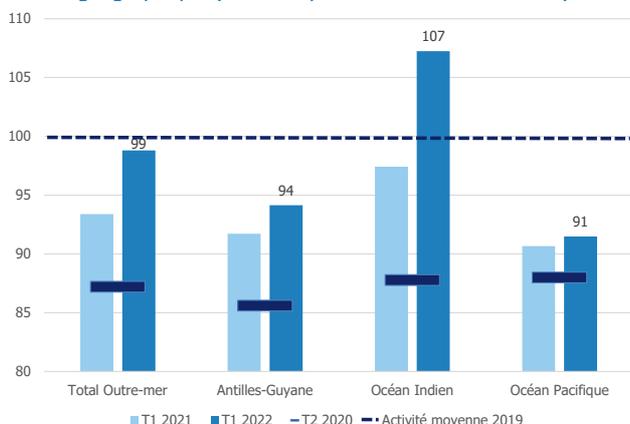
Proportion des entrepreneurs craignant la défaillance de leur entreprise au cours des 12 prochains mois



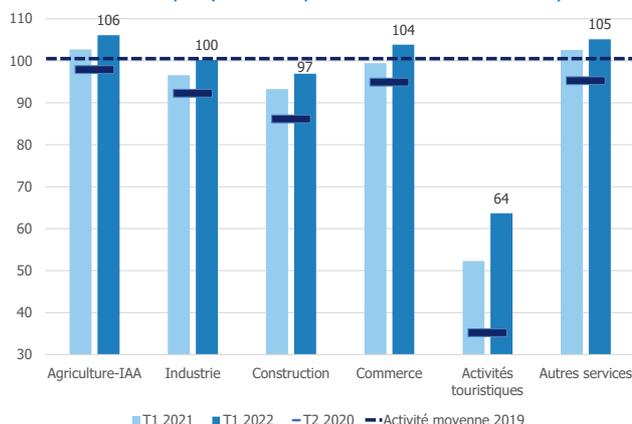
1. L'effacement progressif des effets de la crise sanitaire

a. Un retour global des Outre-mer au niveau d'activité d'avant crise au 1^{er} trimestre

Graphique 2 : Niveau d'activité au 1^{er} trimestre 2022 par zone géographique (100 : moyenne de l'activité en 2019)



Graphique 3 : Niveau d'activité au 1^{er} trimestre 2022 par secteur économique (100 : moyenne de l'activité en 2019)



Lecture : les histogrammes représentent les indices de chiffre d'affaires pour les 1^{ers} trimestres 2021 et 2022, la base 100 correspondant à la valeur moyenne des chiffres d'affaires de 2019 (trait horizontal pointillé). Les traits foncés sur chaque histogramme correspondent à la valeur la plus basse de l'indice de chiffre d'affaires atteinte lors de l'éclatement de la crise sanitaire au 2^{ème} trimestre 2020.

Interrogés sur les variations de leur chiffre d'affaires au 1^{er} trimestre 2022, les chefs d'entreprise ultramarins considèrent dans leur ensemble qu'ils ont quasiment **retrouvé le niveau d'activité qui prévalait avant la crise sanitaire** : l'indice de chiffre d'affaires s'établit à 99, la valeur 100 correspondant à la valeur moyenne de l'année 2019 (cf. graphique 2). De **fortes disparités existent entre les bassins géographiques** cependant. Si les territoires de l'Océan Indien ont fait plus que compenser leurs pertes, il n'en va pas de même des Antilles-Guyane (dont l'indice de chiffre d'affaires est de 6 % inférieur à la valeur d'avant crise) et de la zone Pacifique (-9 points par rapport à la moyenne de 2019).

Lors de l'éclatement de la crise sanitaire au 2^{ème} trimestre 2020, l'activité avait reculé de façon similaire dans les bassins Indien et Pacifique (-12 points par rapport à la moyenne de 2019). Depuis, elle a regagné 19 points dans la zone Océan Indien alors qu'elle n'a progressé que de 3 points dans la zone Pacifique. De fait, la reprise de la Nouvelle-Calédonie a été contrariée par une succession de plusieurs facteurs accroissant l'incertitude (conflit lié au choix du reprenneur de Vale NC, nouveaux confinements de la population, succession d'épisodes météorologiques exceptionnels, attente de l'élection du gouvernement territorial et référendums d'autodétermination) alors que celle de la Polynésie française était freinée par l'impact des différentes vagues pandémiques sur le secteur du tourisme.

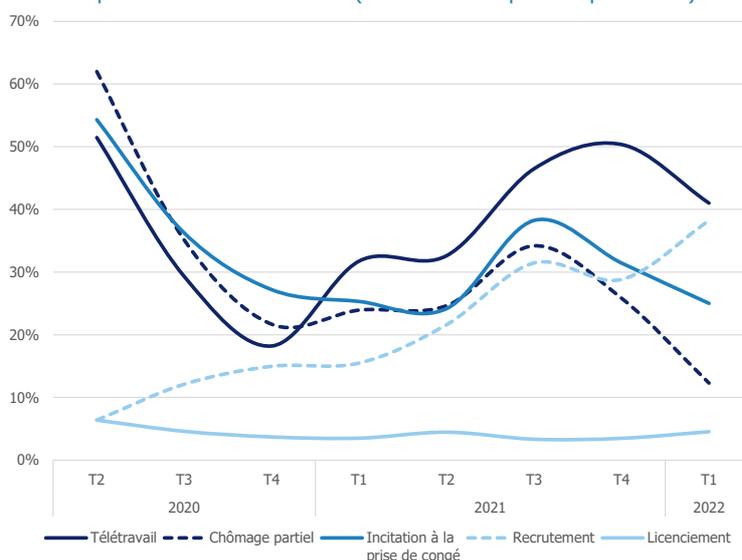
Les **activités touristiques** demeurent en effet celles qui sont le plus en retrait par rapport à leur niveau d'activité d'avant-crise, leur chiffre d'affaires étant de 36 % inférieur à celui de la moyenne de 2019 (cf. graphique 3). Avec des valeurs respectives de 100 et 97, l'industrie et la construction effaceraient presque les replis de 2020 tandis que l'agriculture et l'industrie agroalimentaire (106), le commerce (104) et les autres services (105) atteindraient des niveaux d'activité supérieurs à ceux de 2019.

b. La normalisation du télétravail

Ce retour à un niveau normal d'activité se traduit dans l'évolution des réponses des chefs d'entreprise sur **l'adaptation des conditions de travail** à la crise sanitaire (cf. graphique 4). Les mesures de chômage partiel auxquelles avaient recours plus de 60 % des entrepreneurs au 2^{ème} trimestre 2020 ne concernent plus que 12 % d'entre eux au 1^{er} trimestre 2022. Seul un quart des chefs d'entreprise incite encore leurs salariés à prendre des congés alors qu'ils étaient plus de la moitié au plus fort de la crise.

La crise sanitaire a conduit à une **normalisation du télétravail**. De toutes les mesures adoptées pour faire face aux restrictions sanitaires, le télétravail est celle qui a le moins reculé par rapport au 2^{ème} trimestre 2020, 41 % des chefs d'entreprise déclarant y avoir recours sur le dernier trimestre sous revue, proportion qui a significativement progressé tout au long de l'année 2021.

Graphique 4 : Évolution des réponses sur l'adaptation des conditions de travail depuis le 2^{ème} trimestre 2020 (en % des entreprises répondantes)



L'adaptation de l'organisation du travail **varie également d'un territoire à l'autre**. Ainsi, le recours le plus intensif au télétravail a lieu dans l'Océan Indien (avec 54 % des chefs d'entreprise de la zone déclarant l'avoir utilisé au 1^{er} trimestre 2022 contre 34 % dans les Antilles-Guyane ou 27 % dans l'Océan Pacifique, zone dans laquelle 40 % des chefs d'entreprise interrogés ont préféré inciter leurs employés à prendre des congés).

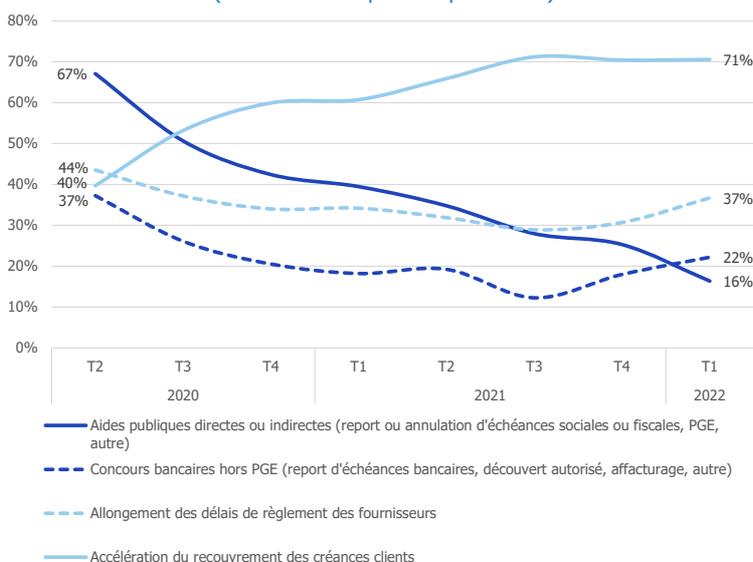
La **proportion d'entrepreneurs déclarant avoir procédé à des recrutements progresse à nouveau** pour s'établir à 38 % (et même 44 % dans l'Océan Indien).

c. Des situations de trésorerie assainies ne nécessitant plus qu'un recours limité aux aides publiques

L'analyse des actions mises en place par les entreprises ultramarines pour faire face à leurs difficultés de trésorerie depuis l'éclatement de la crise sanitaire met en évidence **l'assainissement progressif** des situations (cf. graphique 5). Les **aides publiques** (directes ou indirectes) qui étaient sollicitées par 67 % des entreprises au 2^{ème} trimestre 2020, ne le sont plus que par 16 % d'entre elles au 1^{er} trimestre 2022. À l'opposé, **l'accélération du recouvrement des créances clients** qui n'avait pu être mise en œuvre que par 40 % des entreprises lors du premier confinement est très vite redevenue la mesure la plus utilisée (par 71 % des entreprises ultramarines au 1^{er} trimestre 2022). La proportion de chefs d'entreprise à déclarer allonger les délais de paiements de leurs fournisseurs semble progresser depuis le 3^{ème} trimestre 2021, ce qui constitue un point de vigilance dans des géographies où les retards de paiement constituent un handicap structurel.

Les réponses des entrepreneurs sont cependant assez différentes selon leur secteur d'activité : le maintien des aides publiques demeure important pour les entreprises du **tourisme** où 53 % des chefs d'entreprise déclarent encore y avoir recours au 1^{er} trimestre 2022.

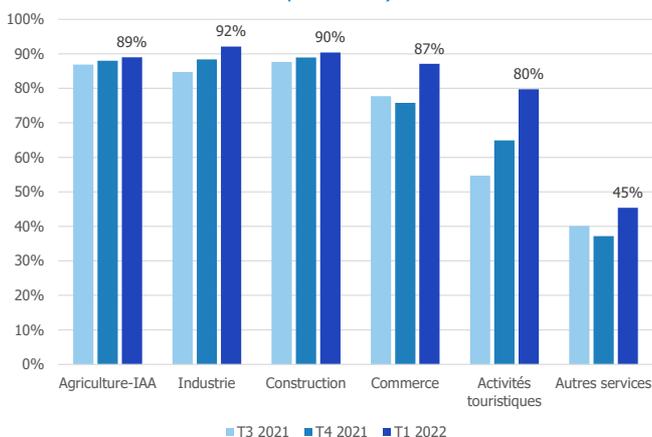
Graphique 5 : Évolution des réponses sur les mesures prises pour faire face aux difficultés de trésorerie depuis le 2^{ème} trimestre 2020 (en % des entreprises répondantes)



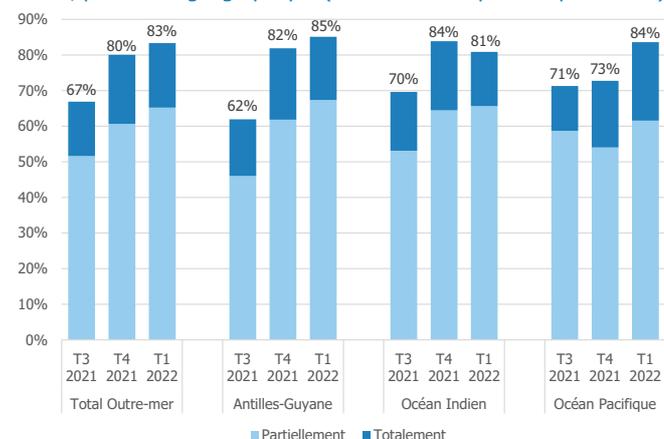
2. La montée de nouveaux périls

a. Une hausse des coûts des entreprises perçue dans un nombre croissant de secteurs

Graphique 8 : Proportion des entreprises ayant constaté une hausse de leurs coûts, par secteur d'activité (en % des entreprises répondantes)



Graphique 9 : Proportion des chefs d'entreprise déclarant répercuter en totalité ou partiellement la hausse de leurs coûts dans leurs prix de vente, par bassin géographique (en % des entreprises répondantes)



80 % des chefs d'entreprise déclarent devoir faire face à une hausse de leurs coûts depuis le début de l'année (soit une progression de 8 points par rapport au trimestre précédent). Tous ne sont cependant pas concernés dans les mêmes proportions (cf. graphique 8) : ainsi, seuls 45 % des chefs d'entreprise des autres services semblent confrontés à ce problème. À l'opposé, ils sont entre 89 % et 92 % dans les secteurs de **la construction, de l'industrie ou de l'agriculture**. La **prise de conscience du phénomène s'est sensiblement accrue** dans les activités commerciales et touristiques : la proportion de

chefs d'entreprise constatant une hausse de leurs coûts est passée de 76 % à 87 % par rapport au trimestre précédent dans le commerce, et de 65 % à 80 % dans le tourisme.

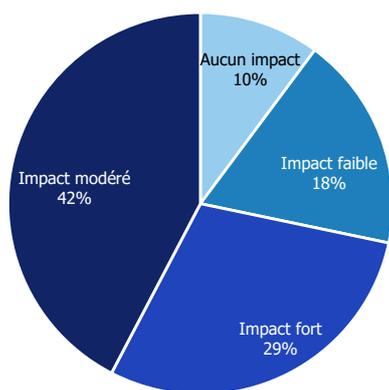
Globalement, les entrepreneurs interrogés estiment la hausse de leurs coûts à 15 %. Si elle est de l'ordre de 10 % dans le commerce, le tourisme et les autres services, elle atteint 15 % dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, 17 % dans l'industrie (hors agroalimentaire) et **20 % dans la construction**. On observe une corrélation inverse entre la hausse des coûts et la taille de l'entreprise : plus l'entreprise est grande et plus la hausse des coûts est modérée. Elle est estimée à 10 % par les chefs d'entreprise de plus de 50 salariés alors qu'elle s'élève à 15 % dans les très petites entreprises (moins de 10 salariés).

La proportion de chefs d'entreprise envisageant de répercuter (partiellement ou en totalité) la hausse de leurs coûts sur leurs prix de vente progresse légèrement par rapport au trimestre précédent (cf. graphique 9). La variation la plus forte est observée dans le bassin Pacifique (hausse de 11 points de pourcentage) qui rattrape ainsi les deux autres bassins, avec une proportion comprise selon les géographies entre 81 % et 85 %. Afin de ne pas compromettre le retour de leur clientèle, **un tiers des chefs d'entreprise des activités touristiques renonce à répercuter la hausse de leurs coûts**. À l'opposé, ils ne sont que 2 % à être dans ce cas dans les entreprises commerciales (qui se caractérisent également par la plus forte proportion d'entrepreneurs – près d'un tiers – s'apprêtant à répercuter intégralement la hausse de leurs coûts sur leurs prix de vente).

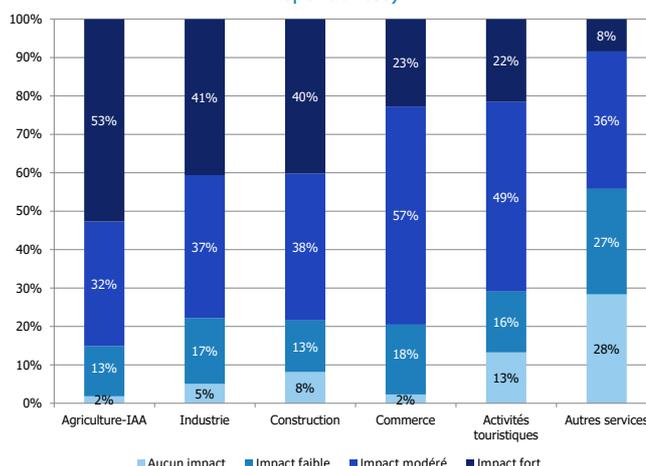
b. Un impact fort de la guerre russe en Ukraine redouté par 29 % des entrepreneurs

Aux tendances à la hausse du prix des matières premières et du fret maritime se sont ajoutées les conséquences inflationnistes de la guerre russe en Ukraine. Interrogés sur l'impact du conflit sur leur activité, les chefs d'entreprise ultramarins sont 29 % à redouter des conséquences importantes et 42 % un impact modéré (cf. graphique 6). Seul un peu plus d'un entrepreneur sur quatre estime que les effets du conflit seront faibles ou négligeables. Si ces proportions sont relativement homogènes selon les bassins géographiques, des différences sensibles de perception existent entre les secteurs (cf. graphique 7).

Graphique 6 : Répartition des réponses sur la mesure de l'impact de la guerre russe en Ukraine (en % des entreprises répondantes)



Graphique 7 : Répartition des réponses sur la mesure de l'impact de la guerre russe en Ukraine par secteur d'activité (en % des entreprises répondantes)



Compte tenu du poids des pays concernés dans les échanges internationaux de produits agricoles (l'Ukraine et la Russie assuraient 30 % des exportations mondiales de céréales avant la crise), l'agriculture et l'industrie agroalimentaire sont les secteurs où les chefs d'entreprise sont les plus inquiets : plus de la moitié d'entre eux craignent un impact fort de la crise sur leur activité. La hausse du coût des matières premières et de l'énergie résultant du conflit préoccupe également 40 % des industriels (hors agroalimentaire) et des entrepreneurs du BTP. Ils ne sont plus que 22-23 % à être dans ce cas dans le commerce et les activités touristiques et seuls 8% des chefs d'entreprise des autres services estiment que la guerre aura un impact fort sur leur activité.

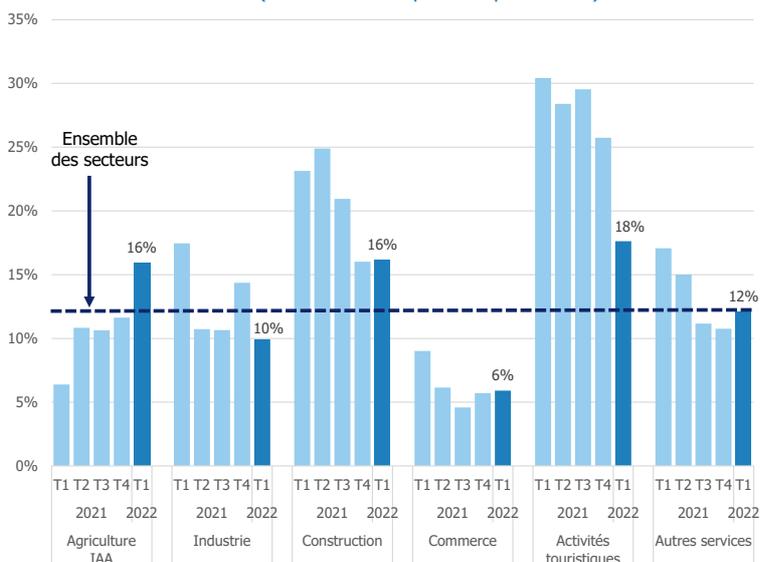
c. Des craintes de défaillance reflétant les nouveaux chocs externes

12 % des entrepreneurs ultramarins craignent la défaillance de leur entreprise au cours des douze prochains mois, soit un point de moins que le trimestre précédent.

La proportion varie sensiblement d'un secteur à l'autre (cf. graphique 10) : même si les entrepreneurs des **activités touristiques** demeurent les plus inquiets, leur proportion a fortement baissé au cours du trimestre sous revue à 18 % (contre 26 % le trimestre précédent). Viennent ensuite les chefs d'entreprise du secteur de la construction (16 %, stable par rapport au 4^{ème} trimestre 2021) puis ceux de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire (16 %, en hausse de 4 points). La nette hausse de la crainte de défaillance dans ce secteur est à mettre en parallèle avec la forte sensibilité de l'activité aux conséquences de la guerre russe en Ukraine ressentie par les chefs d'entreprise interrogés.

La crainte de défaillance est inversement proportionnelle avec la taille de l'entreprise : seuls 3 % des chefs d'entreprise des entreprises de taille intermédiaire (ETI) déclarent redouter une défaillance contre près de 11 % pour les petites et moyennes entreprises (PME) et **26 % pour les TPE**.

Graphique 10 : Évolution de la proportion des chefs d'entreprise redoutant une défaillance de leur entreprise au cours des douze prochains mois, par secteur d'activité (en % des entreprises répondantes)



MÉTHODOLOGIE

L'enquête a été réalisée au cours des mois d'avril et mai 2022 sous la forme d'un questionnaire en ligne adressé par l'ensemble des agences de l'IEDOM et de l'IEOM (à l'exception de Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna) au millier d'entreprises appartenant à l'échantillon de l'enquête de conjoncture trimestrielle des Instituts. Le taux de réponse final s'établit à 86 %, soit 879 entreprises répondantes.

La ventilation des entreprises répondantes par zone géographique est la suivante :

- Zone Antilles-Guyane : 338 entreprises
- Zone Océan Indien : 247 entreprises
- Zone Pacifique : 294 entreprises

La ventilation des entreprises répondantes par tranche d'effectifs est :

- Effectifs inférieurs ou égaux à 10 : 133 entreprises
- Effectifs compris entre 11 et 49 : 440 entreprises
- Effectifs compris entre 50 et 249 : 251 entreprises
- Effectifs supérieurs ou égaux à 250 : 55 entreprises

Les secteurs économiques ont été regroupés de la façon suivante : agrégation de l'agriculture, sylviculture et pêche avec les industries agroalimentaires, agrégation de l'ensemble des industries (extractives, manufacturières hors industrie agroalimentaire, production d'électricité, gaz, eau, etc.), BTP (gros œuvre, second œuvre et travaux publics), commerce (de gros, de détail et réparation automobile), activités touristiques (hôtellerie, restauration, agences de voyage, loisirs touristiques, transport touristique) et autres services.

La ventilation des entreprises répondantes par secteur d'activité est :

- Agriculture et industrie agroalimentaire : 106 entreprises
- Industrie (hors industrie agroalimentaire) : 159 entreprises
- BTP : 116 entreprises
- Commerce : 198 entreprises
- Activités touristiques : 118 entreprises
- Autres services : 182 entreprises

Plusieurs réponses étant autorisées pour les questions relatives aux mesures prises au 1^{er} trimestre concernant l'emploi ou la trésorerie, la somme des réponses peut dépasser 100 %.

Les évolutions des variables numériques sont mesurées à partir du taux de variation médian qui permet de séparer en deux parties égales l'ensemble des valeurs : la moitié des entreprises est caractérisée par un taux de variation inférieur à la médiane et l'autre moitié par un taux de variation supérieur. La médiane a été préférée à la moyenne compte tenu de l'asymétrie de la distribution des données.

Toutes les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Directeur de la publication : M.-A. POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : M. RANDRIAMISAINA
Rédaction : B. TERRIEN – Éditeur : IEDOM-IEOM